LE CYCLE DES DÉCHETS

Le tri sélectif

Situé à Portes-lès-Valence, le centre de tri réceptionne les déchets recyclables issus des collectivités membres du SYTRAD.

Une fois triés par types de matériaux : plastiques transparents, plastiques opaques, acier (fer), aluminium..., les déchets sont compactés en balles puis envoyés dans les usines de recyclage qui vont les transformer en de nouveaux objets.

Les conteneurs verts, où sont déposés les emballages en verre, sont directement acheminés vers les verreries et ne transitent donc pas au centre de tri des collectes sélectives.

Une fois ces déchets recyclés, ils connaitront une nouvelle vie sous la forme de nouveaux objets, neufs, vendus en magasins!

Découvrez en plus sur le devenir des déchets sur le territoire du SYTRAD Sur sytrad.fr, Rubrique Installations de traitement

Les ordures ménagères

Afin de valoriser au maximum les déchets et réduire leur enfouissement, le SYTRAD dispose de deux Unités de valorisation énergétique et organique situées à Saint Barthélemy de Vals et Étoile sur Rhône et d'une Unité de préparation des Combustibles Solides de Récupération à Beauregard-Baret. Ces installations permettent de trier la poubelle d'ordures ménagères pour valoriser les déchets en différentes catégories :

- l'objectif principal est de produire du compost à partir des déchets organiques contenus dans notre poubelle grise. En effet, plus de 50 % du poids de notre poubelle d'ordures ménagères est constitué de déchets compostables (épluchures, restes de nourriture, fleurs fanées, papiers, mouchoirs...). Ce compost est utilisé par les agriculteurs locaux pour enrichir les champs de céréales et arbres fruitiers (voir la fiche sur la valorisation organique).
- les déchets combustibles (plastiques non recyclabes, cartons, textiles, sacs poubelles...) sont isolés pour être préparés sur le site de Beauregard-Baret. Ils seront ensuite utilisés en valorisation énergétique dans des installations industrielles (voir la fiche sur la valorisation énergétique).
- les métaux ferreux (acier) et non ferreux (aluminium, cuivre, laiton, etc.) sont vendus à des repreneurs (comme les matériaux du centre de tri, cependant leur prix de vente subit une forte décote liée à l'élimination des impuretés).
- les déchets non valorisables (morceaux de verre, de céramique, cailloux...) sont enfouis en installation de stockage des déchets non dangereux.



LE CYCLE DES DÉCHETS

Nous consommons, nous jetons, et après ? Que deviennent les déchets que nous jetons dans les bacs de tri et à la poubelle d'ordures ménagères ? Pour reconstituer les deux cycles, découpe les vignettes en bas de la page et colle-les au bon endroit :



